

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU
26 JUIN 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Conservatoire à
Rayonnement
Départemental Claude
Debussy – demande de
subvention à la DRAC
pour la création d'un
département création
sonore et production
musicale**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 juin 2024
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en Préfecture
le 27 juin 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 juin 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUÈSSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE**

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 26 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTL, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 24 C 05a

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOGE
Madame MACE à Monsieur SAUDO
Monsieur JOUSSE à Madame NASRI
Madame ANDRE à Madame TEA
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Monsieur THOMAS à Madame AGUINET

Secrétaire de séance :

Madame LESUEUR

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240626-24-C-071-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

N° DE DOSSIER : 24 C 07i

OBJET : CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL CLAUDE DEBUSSY - DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC POUR LA CREATION D'UN DEPARTEMENT CREATION SONORE ET PRODUCTION MUSICALE

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Les pratiques artistiques dans leur ensemble (musicales mais également chorégraphiques, théâtrales et visuelles), ont été bouleversées depuis la fin du XIX^{ème} siècle par l'apparition des techniques électro-acoustiques, électroniques et plus récemment numériques. L'intégration des nouvelles pratiques au sein des établissements d'enseignement artistique est un enjeu majeur tant pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye que pour l'école associative dédiée aux Musiques actuelles et musiques du monde.

A l'image du grand ensemble de jazz et du département musiques du monde, la collaboration des deux établissements s'enrichit du projet commun de proposer un parcours co-construit. Ce département est intitulé « création sonore et production musicale », afin de valoriser et articuler les axes développés à ce jour par chacun des établissements.

Le CRD Claude-Debussy s'est équipé d'un studio de création sonore principalement dédié à la création sonore pour le spectacle vivant ou l'apprentissage des outils numériques associés à la pratique musicale.

La CLEF propose un nombre d'ateliers de création/production musicale orientés Musiques Actuelles Amplifiées et Electro. Elle équipe actuellement un studio de production musicale dédié aux Musiques actuelles.

En 2023-2024, des échanges réguliers entre enseignants et directions des deux structures ont permis de définir les bases d'un département en commun, susceptible de mutualiser les ressources et les compétences des deux structures, et de permettre aux élèves de chacune des écoles de bénéficier des propositions régulières et/ou ponctuelles de chacune des structures.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Île-de-France (DRAC) a mis en place depuis 2016 un dispositif spécifique de soutien aux projets des conservatoires classés, auquel ce projet du CRD Claude Debussy est éligible. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique prioritaire du Ministère de la Culture en faveur de la jeunesse, de la diversité artistique et culturelle et de l'équité territoriale, en dialogue avec les collectivités territoriales et les conservatoires, et s'adresse aux conservatoires classés ayant mis en place une tarification sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC Île-de-France au titre de l'année 2024 une demande de subvention au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour la création du Département Création sonore et production musicale au Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy et à signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer auprès de la DRAC Île-de-France au titre de l'année 2024 une demande de subvention au taux maximum dans le cadre du dispositif de soutien aux projets des conservatoires classés pour la création du Département Création sonore et production musicale au Conservatoire à Rayonnement Départemental Claude Debussy et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.